



Gide Loyrette Nouel



2010

Télécommunications Médias & Technologies FRANCE

Abu Dhabi
Alger
Belgrade
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Casablanca
Dubai
Hanoi
Hô Chi Minh Ville
Hong Kong
Istanbul
Kiev
Londres
Moscou
New York
Paris
Pékin
Prague
Riyad
Saint-Petersbourg
Shanghai
Tunis
Varsovie

Télécommunications Médias & Technologies

Le cabinet Gide Loyrette Nouel a développé un savoir-faire de haut niveau et une compétence reconnue en matière de conseil juridique et d'activités contentieuses dans le domaine de la propriété intellectuelle, des télécommunications, des médias et des technologies. Ses compétences dans tous les domaines des marques, des brevets, des droits d'auteur, de la presse, du droit applicable aux radios, aux télévisions et à l'internet lui permettent d'intervenir sur tous les sujets relatifs à la gestion des contenus. Son expertise en matière de télécommunications, d'informatique et de nouvelles technologies l'amène à offrir une assistance juridique globale qui couvre l'ensemble de ces domaines convergents. Le département Propriété Intellectuelle, Télécommunications, Médias & Technologies (IP-TMT) compte aujourd'hui six associés et vingt-cinq collaborateurs.

L'équipe Télécommunications, Médias & Technologies (TMT) du département IP-TMT intervient en France et à l'étranger au titre du financement et de l'acquisition d'actifs ou de sociétés dans les domaines des télécommunications, des médias et des technologies, accompagne les acteurs de ces secteurs dans l'ensemble de leurs développements et dans les contentieux qu'ils peuvent générer.

Le département IP-TMT est classé "First Tier" en Propriété intellectuelle, Médias, Technologies de l'information, Informatique, Internet et Télécommunications depuis de nombreuses années dans des guides tels que *Chambers* et *EMEA Legal 500*.

PRINCIPALES ACTIVITES

Télécommunications

Attribution des autorisations, licences, agréments ou permis

- Appels d'offres pour l'attribution de licences et autorisations
- Négociation de cahiers des charges
- Obtention de ressources rares

Déploiement de réseaux

- Financement de réseaux
- Contrats de construction, d'achat, de vente, de location et de partage d'infrastructures
- Externalisation et/ou intégration de réseaux
- Infrastructures de nouvelle génération et réseaux dorsaux hauts et très hauts débits
- Satellite

Distribution et concurrence

- Marché pertinent
- Politique et rééquilibrage tarifaire
- Accords de distribution

Restructuration / acquisition et privatisation

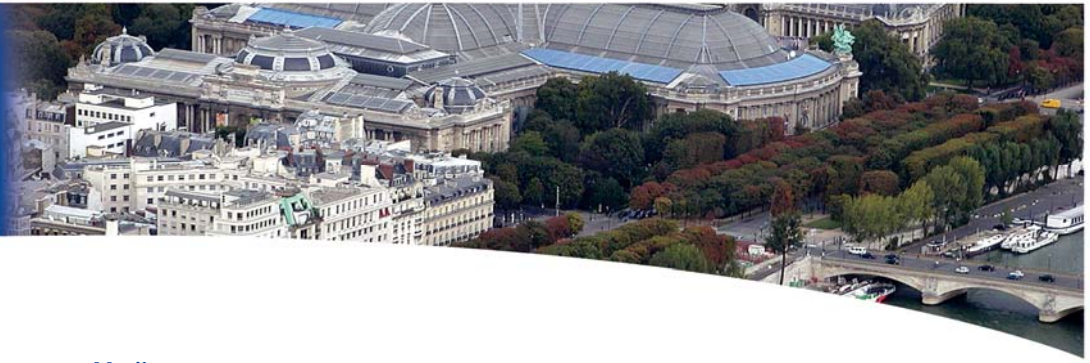
- Audit
- Cession / fusion / apport / scission et *joint venture*
- Pacte d'actionnaires

Régulation des télécommunications

- Politiques sectorielles
- Rédaction de lois, décrets et règlements
- Renforcement d'autorités de régulation

Contentieux et arbitrage

- Contentieux de la régulation
- Arbitrage nationaux et internationaux
- Contentieux de la concurrence



"Gide Loyrette Nouel's strong telecoms practice is made up of 'competent lawyers' who are 'creative, enthusiastic and highly reactive', led by Olivier Cousi and Rémy Fekete. The team is well versed in advising foreign authorities and governments in the liberalisation process of the telecoms sector in emerging markets in the Middle East and Africa. Recent highlights include assisting the SNCF on the launch of internet and multimedia services in trains, the Malian government on the privatisation of the incumbent operator Sotelma, and the Haitian government on the privatisation of the incumbent telecoms operator. On the IT front, [...] the arrival of Thierry Dor as partner in 2008 maintains high standards."

EMEA Legal 500 2009

Gide Loyrette Nouel

Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle

26, cours Albert 1^{er}
75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 40 75 60 00
Fax +33 (0)1 43 59 37 79
E-mail : info@gide.com

www.gide.com

Contacts

Olivier Cousi

Tél. +33 (0)1 40 75 61 73
cousi@gide.com

Rémy Fekete

Tél. +33 (0)1 40 75 61 90
fekete@gide.com

Thierry Dor

Tél. +33 (0)1 40 75 29 46
dor@gide.com



Gide Loyrette Nouel

A.A.R.P.I.

Médias

Audiovisuel et cinéma

- Financement de films
- Accords de coproduction et de distribution
- Diffusion hertzienne et TNT
- Régulation de l'audiovisuel
- Assistance à la diffusion
- Distribution par câble et par satellite

Musique

- Edition et production musicale
- Musique institutionnelle (sonnerie, attente téléphonique, etc.)

Publicité

- Radio
- Télévision
- Presse
- Internet

Technologies

Grands projets informatiques

- Systèmes informatiques complexes
- Externalisation
- Intégration
- Hébergement
- Off-shoring
- Sous-traitance
- Marchés publics en matière de systèmes informatiques

Logiciels et bases de données

- Protection des droits de propriété intellectuelle
- Contrats relatifs aux logiciels et aux bases de données

Données personnelles

- Problématiques liées aux traitements de données personnelles
- Audits "CNIL"
- Gestion des relations avec la CNIL
- Transferts internationaux de données personnelles

Droit de l'art

- Droit de l'art
- Circulation internationale des oeuvres
- Mécénat

Edition

- Contrat d'édition
- Edition électronique
- Droit d'auteur

Presse

- Droit des entreprises de presse
- Statut du journaliste et négociation collective

Contentieux

- Violation de droits d'auteur
- Publicité mensongère
- Diffamation, injure

Sécurité informatique

- Sécurité des systèmes d'information
- Cryptographie

Dématérialisation

- Signature électronique
- Transactions électroniques
- Dématérialisation de procédures (facturation, etc.)

Internet - Commerce électronique

- Responsabilité des acteurs
- Vente de produits et de services en ligne, prospection en ligne
- Référencement, affiliation, co-branding, etc.
- Audits de sites Internet

Contentieux

- Non-conformité et dysfonctionnement des systèmes informatiques
- Contrefaçon de logiciels et de bases de données
- Contentieux de l'Internet



Gide Loyrette Nouel



2010

Télécommunications FRANCE

Abu Dhabi
Alger
Belgrade
Bruxelles
Bucarest
Budapest
Casablanca
Dubai
Hanoi
Hô Chi Minh Ville
Hong Kong
Istanbul
Kiev
Londres
Moscou
New York
Paris
Pékin
Prague
Riyad
Saint-Petersbourg
Shanghai
Tunis
Varsovie

Télécommunications

Gide Loyrette Nouel est l'un des rares cabinets d'avocats internationaux à avoir mis en place une équipe dédiée capable d'offrir une assistance couvrant l'ensemble des aspects juridiques et réglementaires du secteur des télécommunications, au service à la fois des acteurs privés (opérateurs, équipementiers, établissements financiers) et publics (organisations internationales et régionales, gouvernements, autorités de régulation).

Assistance en régulation et en droit des télécommunications et réforme du cadre légal et réglementaire des télécommunications

L'équipe Télécommunications du cabinet Gide Loyrette Nouel accompagne investisseurs et opérateurs dans une quarantaine de pays depuis l'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence. En France, nous assistons de nombreux investisseurs étrangers entrant sur le marché, et à travers le monde, nous conseillons une quarantaine de gouvernements et d'autorités de régulation dans la mise en place ou la réforme du cadre légal et réglementaire des télécommunications. Forts de notre reconnaissance en qualité d'experts par l'UIT, l'Union européenne, la Banque Mondiale et les institutions financières internationales, nous sommes également aux côtés des opérateurs et des investisseurs sur l'ensemble du continent africain, dans le monde arabe, en Amérique centrale et en Asie, pour les accompagner dans le développement de leurs réseaux et de leurs services, l'obtention des autorisations nécessaires et les éventuels conflits notamment en matière d'interconnexion et de partage d'infrastructures. Nos clients, qu'ils soient opérateurs, institutions financières, équipementiers ou autorités gouvernementales, apprécient notre approche opérationnelle, claire et efficace du droit et de la régulation des télécommunications.

Obtention ou attribution d'autorisations, de licences, agréments ou permis

L'équipe Télécommunications accompagne les opérateurs pour l'obtention des licences nécessaires à leurs activités et notamment celles relatives à l'attribution des ressources rares en fréquences et blocs de numéros. Depuis quinze ans, nous sommes aussi intervenus auprès de nombreux gouvernements pour aboutir à des attributions de licences ayant atteint des montants de valorisation significatifs dans des pays de niveaux de développement très différents. Nous sommes également reconnus pour notre expertise en matière d'attribution de droits relatifs aux technologies les plus récentes (3G, 4G) et de mise en œuvre effective d'opérations novatrices (accès / service universel).

Restructurations, acquisitions et privatisations

Le Cabinet a œuvré aux côtés de gouvernements ou d'investisseurs dans la privatisation des opérateurs historiques dans de nombreux pays développés ou en développement. Notre connaissance sectorielle en matière de télécommunications, de médias et de technologies, nous amène à intervenir dans le cadre de larges fusions ou d'acquisitions, souvent transnationales, d'opérateurs intervenant tant dans le domaine des contenus que des réseaux. Auprès des gouvernements, nous parvenons à valoriser au mieux les actifs des opérateurs historiques ou des réseaux alternatifs en préservant les intérêts collectifs (qualité de service, couverture territoriale, etc.) tout en favorisant l'investissement privé.



Déploiement de réseaux et financement des extensions

L'équipe Télécommunications est reconnue pour son expertise en matière satellitaire (acquisition, financement et exploitation de système satellitaire, obtention des licences, position orbitale, bandes de fréquences). Nous intervenons également sur les aspects juridiques relatifs au déploiement des réseaux de télécommunications fixes et mobiles, y compris s'agissant des accords d'externalisation, du partage d'infrastructure et de la livraison de réseaux clés en main.

Nous intervenons dans le financement des réseaux, ainsi qu'à chaque étape de leur déploiement (contrats de construction, d'achat, de vente, de location ou de maintenance d'équipement, conventions d'interconnexion, accords de *roaming*, hébergement, colocalisation, accès aux points hauts et dégroupage).

Contenus en ligne

Le cabinet Gide Loyrette Nouel est régulièrement consulté par des éditeurs et fournisseurs de contenus en ligne tant sur les modalités technologiques de la mise en ligne que sur les problématiques de droits d'auteur et de droits voisins. La convergence des techniques et des contenus a abouti depuis plus de dix ans à réunir au sein du Cabinet une équipe polyvalente à la fois en droit d'auteur, de la propriété littéraire et artistique, en droit de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications. Nous assistons également nos clients en droit de la consommation pour définir avec eux les modalités de fourniture de services au public.

Distribution et concurrence

L'équipe Télécommunications accompagne l'évolution réglementaire du secteur des télécommunications dans sa mutation progressive vers une régulation concurrentielle. Nos avocats disposent notamment d'une grande expérience en matière d'analyse et de détermination des différents marchés pertinents des communications électroniques, ainsi que d'évaluation / de contestation des remèdes (*ex ante* ou sanctions *ex post*).

Qu'il s'agisse de régulation tarifaire, de modalités d'interconnexion ou de conditions de distribution de nouveaux services à valeur ajoutée, Gide Loyrette Nouel intervient très régulièrement devant les instances nationales et communautaires pour défendre les intérêts des opérateurs ou pour conseiller les autorités de régulation en charge de ces conflits. Notre capacité à nous faire épauler par des ingénieurs et économistes spécialisés dans les télécommunications permet d'apporter des recommandations qui couvrent l'ensemble des problématiques en matière de concurrence dans le secteur des télécommunications.

Contentieux et arbitrage

Les avocats de l'équipe Télécommunications sont également plaideurs. Ils représentent leurs clients devant les tribunaux et les autorités de régulation, y compris dans des procédures transnationales impliquant des aspects de droit civil et de *common law*. Ils sont fréquemment appelés à intervenir dans le cadre d'arbitrages nationaux ou internationaux aux côtés d'opérateurs, d'équipementiers ou d'autorités de régulation.

Gide Loyrette Nouel

Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle

26, cours Albert 1^{er}
75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 40 75 60 00

Fax +33 (0)1 43 59 37 79

E-mail : info@gide.com

www.gide.com

Contacts

Olivier Cousi, avocat associé

Tél. +33(0)1 40 75 61 73

cousi@gide.com

Rémy Fekete, avocat associé

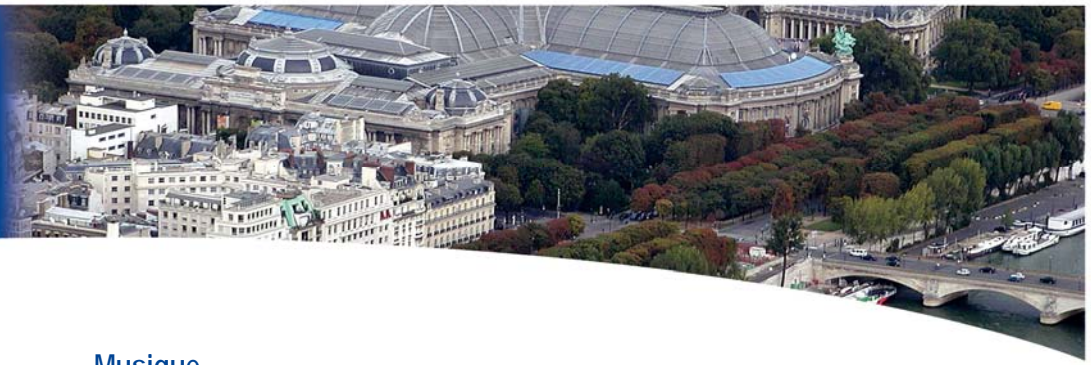
Tél. +33(0)1 40 75 61 90

fekete@gide.com



Gide Loyrette Nouel

A.A.R.P.I.



Musique

Sa connaissance de l'environnement juridique de l'industrie musicale fait de l'équipe TMT un interlocuteur incontournable pour conduire des opérations importantes et prendre en charge des contentieux spécialisés. L'équipe est notamment sollicitée lors de l'acquisition de sociétés d'édition et de production musicales pour le compte d'investisseurs nationaux ou étrangers. L'équipe TMT est également réputée pour sa compréhension de la gestion collective des droits musicaux et pour sa capacité à intervenir efficacement auprès ou à l'encontre des sociétés de gestion collective.

Publicité

L'équipe TMT maîtrise les divers aspects du droit de la publicité et intervient aux côtés des différents acteurs du marché (conseils aux annonceurs, aux régies, aux supports). Dans le cadre de leur communication commerciale, de grands groupes français et étrangers sollicitent l'assistance du Cabinet pour l'élaboration de jeux-concours, la mise en place d'opérations de parrainage ou l'organisation d'événements publicitaires. L'équipe TMT assiste également les régies publicitaires de radios et de chaînes de télévision. Elle participe activement à la création et à l'exploitation de régies on-line. L'équipe assiste des clients privés dans des affaires de concurrence déloyale et de publicité illégale.

Edition

L'équipe TMT a développé depuis de nombreuses années une expertise en droit d'auteur, et plus particulièrement en matière d'édition. Dans ce domaine, elle conseille régulièrement ses clients dans la préparation et la négociation de contrats d'édition et de co-édition, et intervient lors de l'acquisition de groupes d'édition pour le compte d'investisseurs français ou étrangers. L'équipe TMT développe par ailleurs une expertise en matière d'édition électronique notamment dans le domaine du livre numérique et de l'Internet. Elle assiste également ses clients dans le cadre de contentieux en matière de contrefaçon.

Presse

L'équipe TMT maîtrise parfaitement les règles complexes établies par la loi sur la presse du 29 juillet 1881 et la jurisprudence, ainsi que son application aux nouvelles technologies de la société de l'information. Elle conseille sur ce point différents médias tant de presse écrite qu'audiovisuelle. Elle représente aussi différents clients privés en leur qualité de demandeur ou de défendeur lors de recours en diffamation ou pour le respect de leur droit de réponse. Elle assiste en outre des opérateurs de contenus en ligne dans le domaine des droits d'auteur (notamment la diffusion d'œuvres de journalistes et de photographes). L'équipe TMT accompagne également des groupes de presse pour la mise en place d'accords d'entreprise relatifs au droit d'auteur des salariés (journalistes et pigistes), dans l'environnement numérique.

Droit de l'art

L'équipe TMT participe à la mise en place des différents contrats de l'économie de l'art, et notamment les contrats de cession de droits d'auteur ou les contrats de licence de produits culturels dérivés. Elle est également consultée sur des problématiques complexes de droit d'auteur (droit de suite, droit moral des héritiers, etc.) ou de droit à l'image (artistes, marchands, établissements publics culturels ou privés). Elle assure la représentation en justice de ses clients dans le cadre de contentieux portant sur l'authenticité d'œuvres d'art, ou à l'occasion de réclamations liées à l'exportation non autorisée d'œuvres d'art.

Elle intervient sur toutes les problématiques juridiques et fiscales liées à la circulation des œuvres d'art (transport, conservation, formalités d'import / export, etc.).

Gide Loyrette Nouel

Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle

26, cours Albert 1^{er}
75008 Paris - France

Tél. +33 (0)1 40 75 60 00
Fax +33 (0)1 43 59 37 79
E-mail : info@gide.com

www.gide.com

Contacts

Olivier Cousi, avocat associé
Tél. +33 (0)1 40 75 61 73
cousi@gide.com

Rémy Fekete, avocat associé
Tél. +33 (0)1 40 75 61 90
fekete@gide.com



Gide Loyrette Nouel
A.A.R.P.I.